



Liberté . Egalité . Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU GERS

SERVICE DEPARTEMENTAL
DE LA COMMUNICATION INTERMINISTÉRIELLE
DE L'ÉTAT

Auch, le 5 février 2013

COMMUNIQUE DE PRESSE

PASSAGE DE L'A380 DANS LE DEPARTEMENT DU GERS du 9 février au 15 février 2013

Suite aux intempéries et notamment à la crue de la Garonne, l'organisation de l'acheminement des composants de l'A380 prévu initialement a dû être modifiée. Dans le département du Gers, elle se décompose ainsi :

1er transport du **samedi 9 février 2013** (départ de Gabarret) au **mardi 12 février 2013** (départ de l'Isle-Jourdain) avec 4 composants (3 fuselages 1 avant, 1 central et 1 arrière et 1 empennage).

Samedi 9 février 2013

Départ de Gabarret à 03 heures 00
Traversée de Barbotan-Cazaubon à 03 heures 20
Arrivée à Eauze à 04 heures 45

Lundi 11 février 2013

Départ d'Eauze à 22 heures 00
Traversée de Dému à 22 heures 40
Traversée de Vic-Fezensac à 23 heures 20

Mardi 12 février 2013

Traversée de Saint-Jean-Poutge à 00 heure 15
Arrivée à Ordan Larroque à 00 heure 50
Départ d'Ordan Larroque à 01 heure 35
Déviation d'Auch à 01 heure 45
Traversée de Gimont à 03 heures 30
Arrivée à l'Isle-Jourdain à 04 heures 55
Départ de l'Isle-Jourdain à 22 heures 00

2ème transport du **Vendredi 15 février 2013** (départ de Gabarret) au **samedi 16 février 2013** (départ de l'Isle-Jourdain) avec 2 composants (1 aile gauche et 1 aile droite)

Vendredi 15 février 2013

Départ de Gabarret à 02 heures 29
Traversée de Barbotan-Cazaubon à 02 heures 44
Passage à Eauze à 03 heures 46
Traversée de Dému à 04 heures 16
Traversée de Vic-Fezensac à 04 heures 41
Traversée de Saint-Jean-Poutge à 05 heures 26
Arrivée à Ordan Larroque à 05 heures 45
Départ d'Ordan Larroque à 22 heures 00
Déviation d'Auch à 22 heures 15
Traversée de Gimont à 23 heures 26

Samedi 16 février 2013

Arrivée à l'Isle-Jourdain à 00 heure 36
Départ de l'Isle-Jourdain à 01 heure 21

Des aires d'arrêt sont prévues pour permettre le croisement du convoi. Par ailleurs des signaleurs et des gendarmes seront positionnés aux emplacements stratégiques.

Des itinéraires de déviation seront mis en place tout au long du parcours.

RAPPEL : Tous les transports relatifs à la sécurité (sapeurs-pompiers, SAMU, ambulanciers, gendarmerie, police) restent prioritaires sur l'itinéraire à très grand gabarit.

Pour tout renseignement complémentaire, consulter le site interministériel gersois : <http://www.gers.gouv.fr>



Contact Presse : Service départemental de la communication interministérielle - Tél. 05.62.61.43.68 – Portable. 06.34.31.26.98
Fax. 05.62.05.47.09

Y:\COMMUNIQUES\COMMUNIQUES 2013\IGG\Cigg3613.doc